

## Aix-en-Provence et le choléra en 1835

Daniel Panzac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Panzac Daniel. Aix-en-Provence et le choléra en 1835. In: Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 86, N°119, 1974. pp. 419-444;

doi : <https://doi.org/10.3406/anami.1974.4887>

[https://www.persee.fr/doc/anami\\_0003-4398\\_1974\\_num\\_86\\_119\\_4887](https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1974_num_86_119_4887)

---

Fichier pdf généré le 26/05/2018

# AIX-EN-PROVENCE ET LE CHOLERA EN 1835

---

Au mois de juillet 1835 le choléra, qui sévit depuis six mois dans le Midi de la France, atteint Aix-en-Provence. En six semaines, il frappe 560 personnes, dont 333 mortellement, sur une population de 22 575 habitants. Ce chiffre paraît modeste comparé aux ravages de la peste, qui, en 1721, a emporté le tiers de la population de la ville. L'épidémie suscite pourtant une violente réaction des hommes : fuite des uns, désarroi et misère des autres, peur chez tous.

## I. — Aix-en-Provence en 1835.

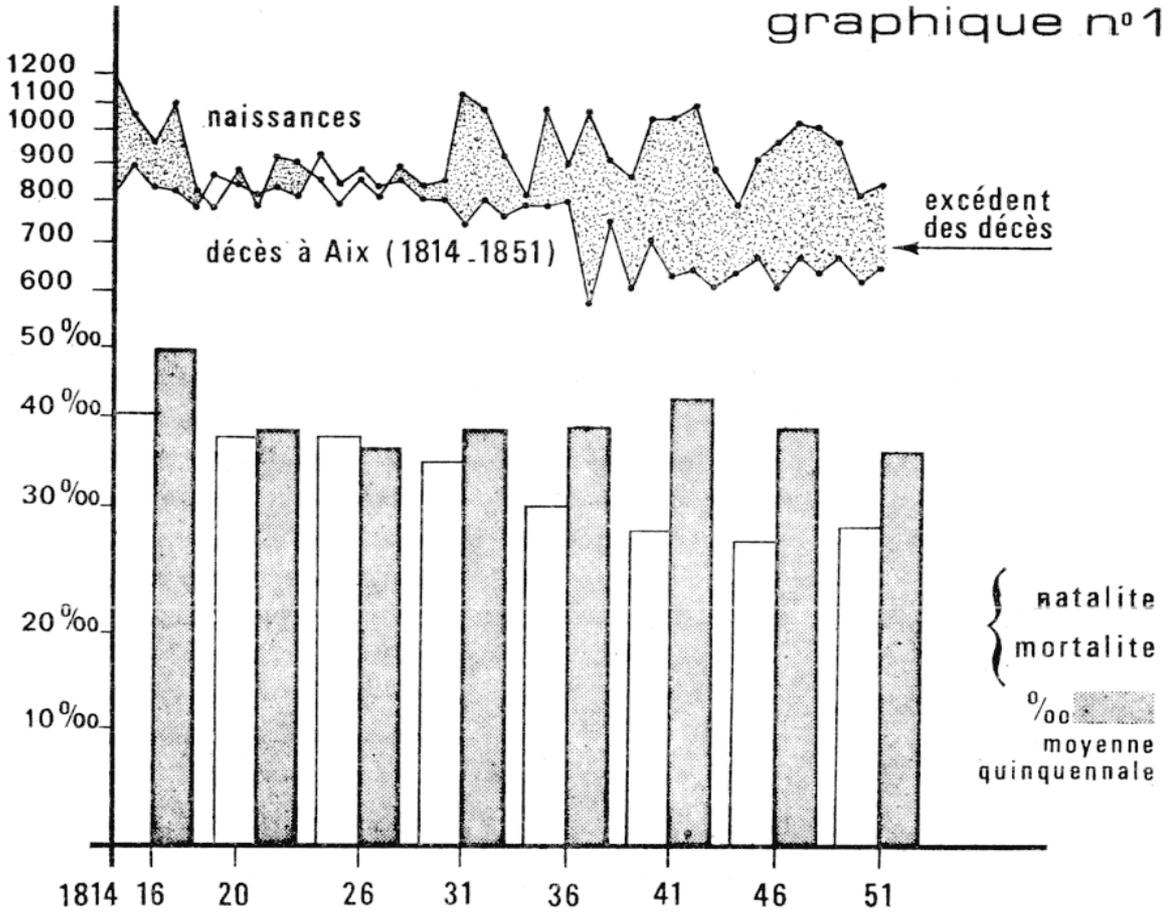
En 1835, Aix-en-Provence est une capitale provinciale déchuë. De cette ancienne fonction, disparue il y a moins d'un demi-siècle, la ville conserve une triple originalité qui la distingue de la masse des chefs-lieux d'arrondissement : un décor urbain monumental à peu près intact ; des survivances, notamment l'archevêché, la faculté de droit et la cour royale ; une population relativement importante, qui offre une composition assez particulière.

### 1. *Une ville en stagnation démographique.*

La déchéance de la ville est manifeste. Après la régression de la Révolution et de l'Empire, fréquente dans tout le Midi, Aix n'a pas retrouvé en 1851 sa population de 1790, alors que Marseille a accru la sienne des deux tiers. Le bilan naturel (graphique n° 1), sauf durant quelques années de la Restauration, est toujours négatif. Les naissances, qui de 1814 à 1830 s'élèvent en moyenne à 850 par an, fléchissent autour de 800 de 1831 à 1836, pour s'effondrer ensuite. Elles se stabilisent après quelques secousses autour de 650 pour le reste de la période, accusant ainsi une baisse considérable du taux de natalité. La courbe des décès, quoique très irrégulière, se maintient à un niveau élevé et révèle une tendance moyenne à la hausse : il en résulte un taux de mortalité important et un déficit naturel croissant que seule l'immigration (tableau n° 2) permet de combler.

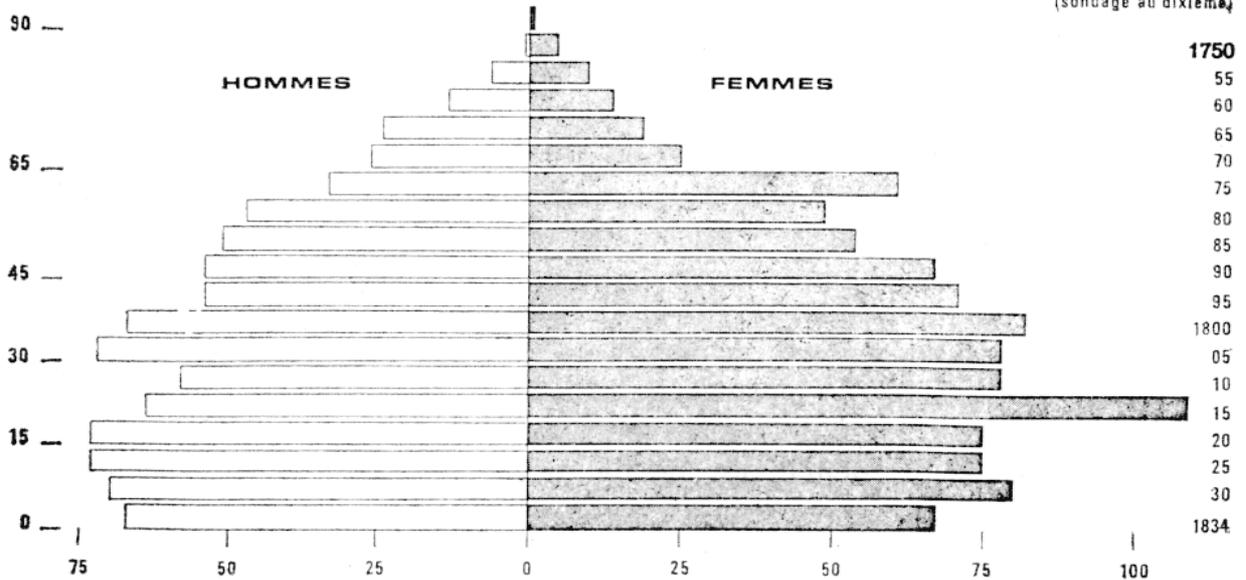
La population est à peu près stationnaire et le solde migratoire a surtout comblé le déficit de la balance naissances-décès. Mais cet

\* Professeur agrégé, 3, boulevard des Poilus, 13100 Aix-en-Provence.



graphique n°2

PYRAMIDE D'ÂGE DE LA POPULATION AGGLOMÉRÉE D'AIX EN 1834  
(sondage au dixième)



apport extérieur est très variable. Faible de 1820 à 1831 alors que les naissances équilibrent pratiquement les décès, il est très important en 1816-1820, en 1831-36 et surtout en 1841-51. Les difficultés de 1817-18, 1831-32 et 1845-46, durement ressenties dans les campagnes, expliquent en partie cet afflux vers la ville. Celle-ci joue aussi le rôle de

Année	Population d'Aix					Population totale de Marseille
	Population totale	Population agglomérée		Population éparsé		
		Nbre	en %	Nbre	en %	
1790 <sup>1</sup>	28 448					117 468
1793 <sup>2</sup>	25 755					
1796 <sup>3</sup>	24 962					114 378
1801 <sup>4</sup>	23 686					111 130
1806	21 960	18 570	84,5	3 390	15,5	99 169
1816	20 530					106 872
1820	22 414	16 089	71,8	6 325	28,2	109 483
1826	23 132					115 943
1831	22 575	15 916	70,5	6 659	29,5	145 115
1836	24 660	18 240	74	6 420	26	146 239
1841 <sup>5</sup>	23 082	13 519				147 191
1846	24 165	17 715	73,4	6 450	26,6	183 186
1851	24 258	18 155	74,9	6 103	25,1	195 262

1. Archives municipales d'Aix (A.M.A.), LL 88, lettre du 13 novembre 1790 sur les assemblées primaires.

2. MOULIN (P.), *Documents relatifs à la vente des biens nationaux*, Marseille, 1908, tome I, p. 369.

3. VILLENEUVE, *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 1826, tome II, p. 868-869.

4. Recensements officiels à partir de 1801. Celui de 1821 a eu lieu à Aix en 1820.

5. Le chiffre de la population agglomérée de 1841 résulte sans doute d'une erreur d'interprétation de l'époque. Le chiffre indiqué, 13 519, ne concerne que la seule ville « intra-muros », ainsi qu'en témoignent les chiffres détaillés de 1820 : population agglomérée 16 089, dont 13 696 pour la ville « intra-muros ».

relais temporaire vers Marseille, car il ne semble pas que les activités proprement aixoises soient susceptibles à elle seules de justifier un tel recrutement de population<sup>6</sup>.

L'étendue du terroir d'Aix, plus de 16 500 hectares, explique l'importance de la population éparsse. Celle-ci se répartit en une dizaine de hameaux et plusieurs centaines d'habitations isolées. La Restauration entraîne un essor de cette population qui, pour une part, résidait en ville durant l'Empire. En 1820, la population agglomérée a perdu 2 435 personnes depuis 1806, alors que la population éparsse s'est accrue de 2 935 habitants. Désormais ce dernier groupe manifeste une remarquable stabilité numérique, avec toutefois une tendance à voir son importance relative diminuer légèrement, bien que représentant toujours plus du quart de l'effectif total de la commune<sup>7</sup>.

TABLEAU N° 2 : Variations de la population d'Aix de 1816 à 1851

Période	Popu- lation	Variation inter- censitaire	Excédent naturel	Solde migratoire	Taux %
1816-20	22 414	+ 1 884	— 324	+ 2 208	9,8
1820-26	23 132	+ 718	— 37	+ 755	3,2
1826-31	22 575	— 557	— 39	+ 518	2,2
1831-36	24 660	+ 2 085	— 1 105	+ 3 190	13
1836-41	23 082	— 1 588	— 1 306	+ 282	1,2
1841-46	24 165	+ 1 083	— 1 482	+ 2 565	10,6
1846-51	24 255	+ 90	— 1 528	+ 1 618	6,6

Le recensement municipal de 1834, qui concerne seulement la population agglomérée, a été exploité par un sondage au dixième<sup>8</sup>. Il a fourni 1 872 individus, répartis en 520 ménages, dont on connaît le sexe, l'âge, le domicile et la profession. La pyramide d'âge obtenue à partir de ces données, (graphique n° 2), présente une structure trapue

6. La mobilité des habitants est très forte : plus d'un tiers de ceux-ci ont changé de domicile en un an ainsi qu'on l'a constaté lors de la recherche des cholériques de 1835, dans le recensement de 1834. La grande majorité de ces déménagements affecte les catégories les plus modestes de la population.

7. En 1831, la population éparsse de Marseille représente 16,5 % de la population totale sur une superficie de 23 000 hectares.

8. A.M.A., F<sup>11</sup>.

et rétrécie à la base. Elle est festonnée de protubérances parfois considérables, et montre une assymétrie prononcée, au profit de l'élément féminin.

Groupes d'âge	Aix en Provence en 1834		France		
	Total (%)	Sex ratio (hommes pour 100 femmes)	1821	1936	
0-19 ans	30,9	95,2	40,9	30,2	
20-64 ans	61,2	20-34 ans	53	59,9	
		35-49 ans			73,4
		50-64 ans			79,5
65 ans et +	7,9	79,8	6,1	9,9	

Les lacunes masculines entre 20 et 64 ans ont des causes différentes. Dans le groupe des 20-34 ans, elles sont dues au départ à l'armée, souvent par engagement volontaire, et au manque de travail<sup>9</sup>. Les conséquences des guerres de la Révolution et de l'Empire ont fortement marqué les générations précédentes : les levées de 1792 et de 1813-15 ont été meurtrières pour les sexagénaires et les quadragénaires de 1834. Les classes d'âge féminines sont beaucoup plus étoffées et abondamment pourvues de veuves (cinq fois plus que de veufs). L'excédent féminin de certaines classes, celles des 20-24 ans notamment, provient d'un apport extérieur : celui des servantes. Aix a une population vieillie dans une France encore jeune et en expansion démographique. Cette absence de vitalité, reflet d'une stagnation grave, semble témoigner qu'aucune activité stimulante n'a réussi à remplacer la fonction capitale disparue.

## 2. Les activités.

La population active est représentée par 714 personnes, soit un taux de 38,1 %. Les hommes sont actifs à 61,2 % alors que les femmes ne le sont qu'à 18,5 %. Il n'y a pas d'indication professionnelle pour les

9. Le recensement signale des Aixois à Paris, Marseille ou Toulon, mais aussi, entraînés sur les vieilles routes maritimes marseillaises, aux Antilles ou au Levant. La garnison ne figure pas dans ce recensement.

TABLEAU N° 4 : Répartition professionnelle de la population agglomérée d'Aix en 1834

CATÉGORIE	Personnes			% global	% par sexe	
	Total	H.	F.	Total	H.	F.
Sans profession	3	3	—	0,6	100,0	—
Indigents Mendiants	6	3	3	0,8	50,0	50,0
Journaliers	110	59	51	15,4	53,6	46,4
Ouvriers	89	85	4	12,4	95,5	4,5
Domestiques	126	27	99	17,6	21,4	78,6
Commis, employés	46	46	—	6,4	100,0	—
Enseignants	15	12	3	2,1	80,0	20,0
Militaires <sup>(off.</sup> <sub>h. de t</sub>	20 <sup>7</sup> 13	20	—	2,8 <sup>1</sup> 1,8	100,0	—
Ecclesiastiques	26	14	2	2,2	86,6	13,4
Cultivateurs	58	58	—	8,2	100,0	—
Artisans-com- merçants	127	117	10	17,7	92,1	7,9
Magistrats, hts fonction- naires	8	8	—	1,1	100,0	—
Prof. libérales	26	26	—	3,6	100,0	—
Propriétaires	64	44	20	3,9	68,7	31,5
TOTAL :	714	522	192	100,0	73,1	26,9

femmes mariées sauf dans le cas du veuvage (propriétaires et commerçants). Les domestiques du sexe féminin ne sont, sauf exception, pas mariées. L'emploi féminin se cantonne dans les métiers subalternes et pénibles : domestiques et journalières. Aucune catégorie ne présente une prépondérance écrasante. La présence de la Cour Royale assure près de 5 % des emplois : magistrats et professions libérales utilisent la majorité des commis. Par ailleurs, le petit nombre d'ouvriers, compte tenu de l'artisanat, exclut l'idée qu'Aix soit une ville industrielle. Il y a malgré tout cinq entreprises importantes : une filature de coton et quatre fabriques d'indiennes qui employent 522 personnes dont

170 hommes en 1836<sup>10</sup>. En fait Aix est surtout un centre agricole<sup>11</sup>. Son vaste terroir et une grande partie de l'arrondissement sont fertiles et fournissent une forte production de blé et d'olives. Les moulins sont nombreux à Aix et la halle au blé, une des principales du département. En outre le marché aux bestiaux joue un rôle primordial dans l'approvisionnement du département et même de tout le Midi. L'importance des ateliers et des boutiques correspond à ce rayonnement. Ces activités agraires ont envahi la ville intra-muros où les cultivateurs seuls sont plus nombreux que les commis et les employés.

Nul dynamisme dans tout cela. Si les activités sont médiocres, cela tient à l'absence de traditions commerciales ou industrielles, à l'influence et à l'attraction marseillaise dans ce domaine, au poids des activités rurales, mais surtout à une société figée dans des structures que la Révolution n'a pas supprimées.

### 3. La société.

Etablir une classification sociale des habitants à partir d'une répartition professionnelle, entraîne toujours une part d'hésitation et d'arbitraire. Si certaines professions trouvent assez aisément leur place, d'autres plus composites, offrent davantage de difficultés. La liste des électeurs municipaux de 1835, dressée suivant un principe censitaire, nous renseigne sur la composition des classes moyennes et supérieures<sup>12</sup>.

Les artisans et les commerçants qui forment près de la moitié du total, représentent la masse de ceux qui sont entrés dans le « pays légal » depuis 1830. Les propriétaires constituent le second groupe, témoignant ainsi de l'accumulation des fortunes durant la période glorieuse de la ville<sup>14</sup>. Les gens instruits, à l'exception des enseignants (professions libérales et serviteurs importants de l'Etat, magistrats, hauts fonctionnaires, officiers) assurent ici le quart de l'électorat. Il est cependant nécessaire de distinguer la simple aisance des uns, la fortune et la puissance des autres. Le train de maison est un critère révélateur, d'autant que le tableau n° 4 a montré la population considérable de domestiques. Sur 520 ménages, 69 utilisent des servi-

10. A.M.A., F<sup>26</sup> : « Etat de situation des fabriques à Aix en 1836 ». Les autres travailleurs sont 135 femmes et 207 enfants. Il faut souligner que le recensement ne mentionne jamais que des enfants travaillant. Parmi les hommes, beaucoup sont des « manouvriers » ou des « journaliers ».

11. VILLENEUVE, *Statistique*, *op. cit.*, indique qu'en 1824, Aix abrite 20 % des propriétaires de biens agricoles du département alors que sa population ne représente que 7,4 % de celui-ci.

12. A.M.A., I<sup>613</sup>.

13. Les cultivateurs proprement dit ne sont que deux.

14. Il est impossible, d'après le recensement, de distinguer le propriétaire de biens ruraux donc rentier du sol, du propriétaire de l'immeuble où il habite et d'autres, qui peut être un rentier grâce à des loyers. Les deux pouvant se confondre parfois dans la même personne.

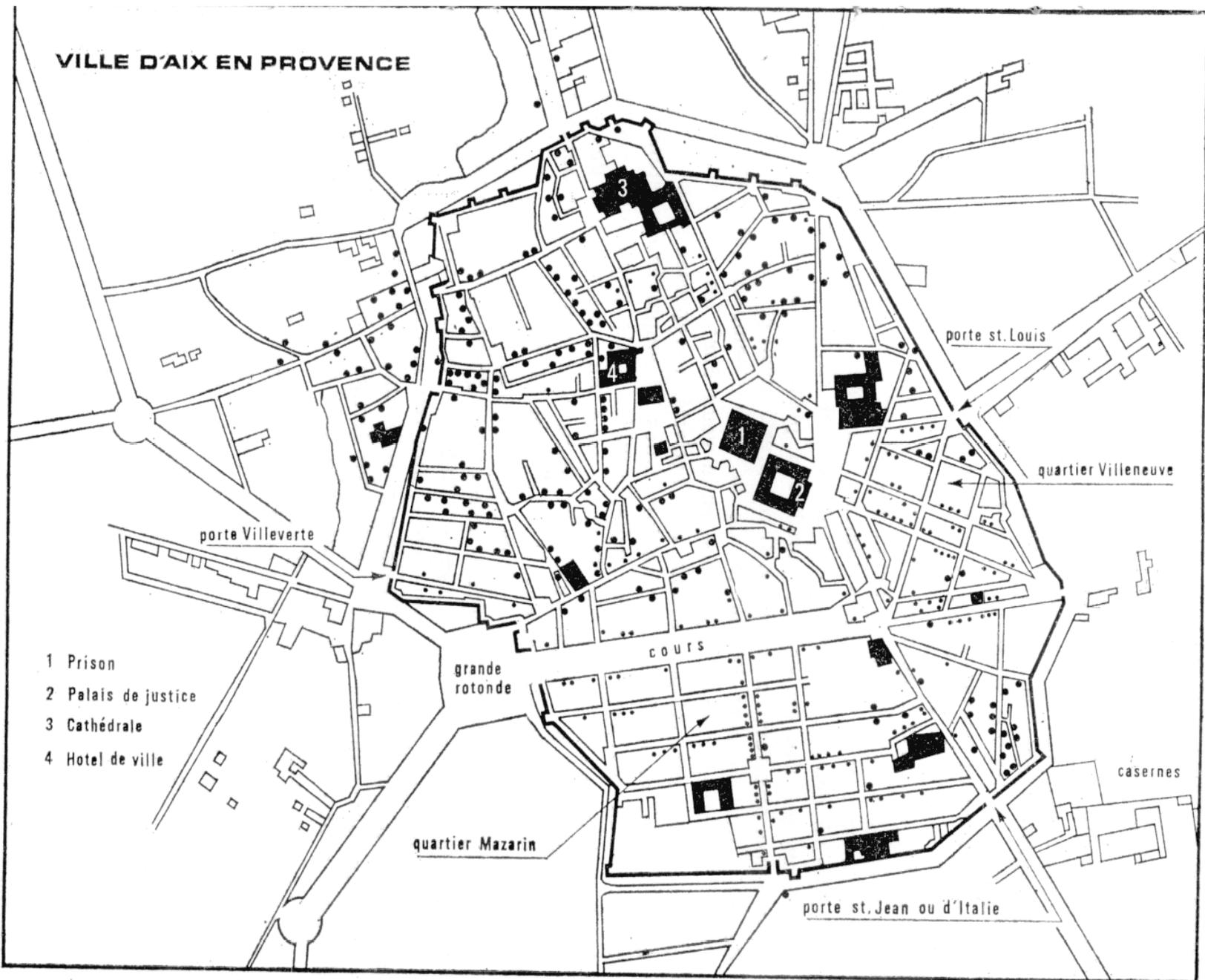
TABLEAU N° 5 : Electeurs municipaux par catégorie professionnelle

Catégorie	Nbre d'élec- teurs	Elec- torat en %	Catégorie	Nbre d'élec- teurs	Elec- torat %
Indigents- mendiants	—	—	Ecclesia- stiques	10	1,1
Journaliers	—	—	Agriculteurs- jardiniers <sup>13</sup>	12	1,3
Ouvriers	—	—	Artisans-com- merçants	387	42,1
Domestiques	—	—	Magistrats, Hts fonctionnaires	52	5,6
Commis- employés	13	1,4	Professions libérales	129	14,0
Enseignants	—	—	Propriétaires	177	19,3
Militaires (officiers, retraités compris)	49	5,3	Non précisé	91	9,9
			TOTAL	920	100,0

teurs; 49 se contentent d'une seule personne, mais 20 en ont besoin de deux et davantage. Dix familles d'artisans ou de commerçants sur 127 ont une bonne, alors que c'est le cas de 10 familles de profession libérale sur 26. Les domestiques sont plus fréquents chez les propriétaires, 32 sur 64 ménages, et surtout chez les magistrats et hauts fonctionnaires qui utilisent leurs services dans six cas sur huit. C'est surtout dans ces derniers milieux que l'on rencontre une domesticité nombreuse.

*La haute société.* — Quarante magistrats, une dizaine de hauts fonctionnaires, quelques gros négociants, banquiers ou fabricants, un certain nombre d'avocats, de notaires et d'avoués, enfin quelques riches propriétaires bourgeois, forts de leur richesse ou de leur influence, complètent ce qui forme toujours la haute société aixoise: la noblesse d'Ancien Régime. Cette suprématie sociale s'appuie sur des fortunes qui paraissent pour beaucoup, avoir traversé la Révolution sans trop de dommages<sup>15</sup>. La plupart des nobles, refusant de servir Louis-Philippe,

15. Sur 920 électeurs municipaux, 70 sont nobles.



CARTE N° 1. — Aix-en-Provence: répartition spatiale des « notables » et « classes laborieuses » en 1834.

vivent de leurs revenus personnels, essentiellement d'origine foncière. Leurs habitations sont souvent les mêmes qu'avant 1789 et la domesticité y est plus fréquente et surtout plus nombreuse que chez aucun roturier<sup>16</sup>. Enfin, sur les 47 dons d'au moins cent francs faits au Bureau de secours des cholériques, 33 l'ont été par des nobles. Tout ce faste dénote une certaine ostentation, rendue possible par une opulence encore solide. La carte n° 1 montre que les notables résident dans certains secteurs bien définis de la ville : le Cours, le quartier Mazarin et celui de Villeneuve groupent l'essentiel des hôtels nobles et des demeures bourgeoises. Quelques artères importantes, la grande rue Saint-Esprit, la rue des Epinaux ou celle du Séminaire en abritent également un certain nombre.

*Les classes moyennes.* — Leurs ressources les placent immédiatement de part et d'autre de la limite censitaire. Ce groupe rassemble la majorité des rentiers, tels ces dizaines de lieutenants et de capitaines en retraite et ces très nombreux propriétaires, tant fonciers qu'urbains, aux revenus mesurés. Il comprend aussi et surtout la masse de ceux qui animent l'économie de la ville : commerçants, artisans et petits entrepreneurs. Il englobe enfin ceux dont les fonctions officielles légalisent et permettent ces activités : représentants moins brillants des professions libérales juridiques, et employés des administrations aux revenus modestes mais assurés. Cette population forme le tissu interstitiel de la ville. Tout au plus, on constate une densité de commerçants plus forte qu'ailleurs dans la rue d'Italie et surtout dans celle des Cordeliers et autour de l'Hôtel de Ville.

*Les classes laborieuses.* — Elles comprennent la grande masse des salariés modestes, mais également une part importante des travailleurs indépendants. Toute une frange d'infimes commerçants, fripiers, revendeurs, gargotiers ou cordonniers, aux revenus aussi minces qu'incertains et aux conditions d'existence misérables, vivent en symbiose avec les journaliers et les ouvriers<sup>17</sup>. Ces derniers, dans le recensement utilisé, sont des salariés ayant une qualification précise. Un tiers sont les fils d'un artisan et travaillent avec lui.

Le cultivateur, c'est le petit propriétaire parcellaire, dont la condition se distingue mal, bien souvent, de celle de journalier<sup>18</sup>. Cette dernière catégorie, la troisième par ordre d'importance numérique, est la seule, avec les domestiques, à compter une forte proportion de femmes. Ce terme est appliqué ordinairement aux ouvriers agricoles,

16. Le premier Président et un banquier ont chacun quatre serviteurs. Mais les maisons de six, huit et même dix domestiques, ne se rencontrent que dans une quinzaine de familles nobles.

17. Il arrive fréquemment que les fils ou les gendres de cette catégorie soient journaliers ou ouvriers.

18. AGULHON (M.), *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris 1970.

et la majorité sans doute s'emploie-t-elle aux champs. Toutefois, dans les « états de fabriques », il est fait mention de « manouvriers » distingués des ouvriers qualifiés, tels les graveurs et les imprimeurs des fabriques d'indiennes. Or le recensement ignore ces manœuvres. Il semble qu'il faille donc les rechercher parmi les journaliers. De même les femmes qui peuplent la filature de coton et celles qui font la cueillette des olives sont également des journalières. Pauvres femmes, contraintes au travail par la misère, nées de la solitude ou du veuvage et prématurément vieilles<sup>19</sup>.

Les très nombreux domestiques recensés, sont toujours logés chez leurs maîtres<sup>20</sup>. Les classes les plus défavorisées sont concentrées dans certaines rues. Une ligne tirée de la Porte Villeverte à celle de Saint-Louis partage Aix en deux : au sud, les quartiers regroupant la grande majorité des notables ; au nord, la masse des pauvres et des misérables. Au sud, le palais de justice, au nord les prisons. Une seule exception à cette ségrégation, le bloc de très modestes maisons situé entre la rue d'Italie et le boulevard Saint-Jean<sup>21</sup>.

En 1835, Aix est une ville endormie. Cent cinquante immeubles inhabités sur trois mille, témoignent de sa régression et de sa médiocrité économique. Seule l'agriculture, base de la fortune d'une haute société nostalgique, fournit du travail à une masse besogneuse, instable et soumise. Cette société est brusquement tirée de sa torpeur au début de l'été par l'irruption du choléra.

## II. — L'épidémie.

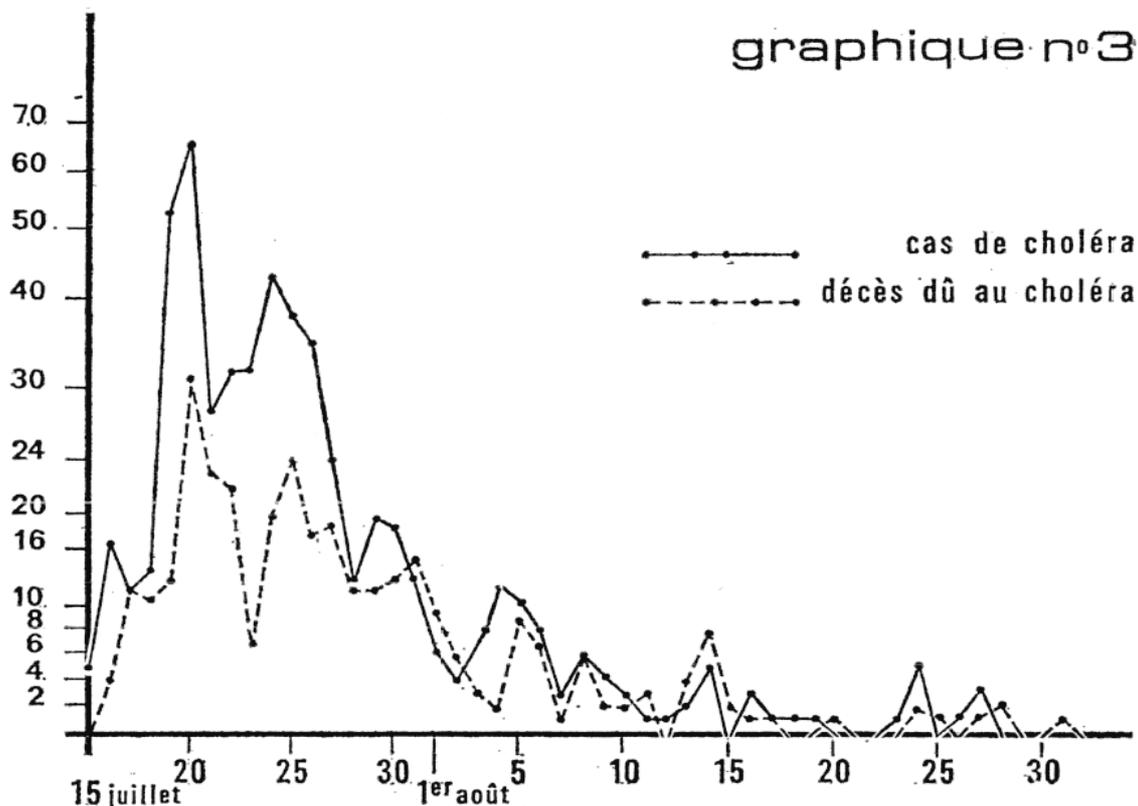
La première épidémie de choléra qui débute à Marseille le 11 décembre 1834 suscite une forte inquiétude à Aix. Diverses mesures de salubrité publique sont décidées et on projette une caisse de secours pour les éventuels cholériques. Mais l'épidémie marseillaise s'arrête le 31 mars 1835 et la confiance renaît. La réapparition du choléra à Saint-Chamas le 24 mai et à Toulon le 17 juin jette l'alarme. Quantité de fuyards de cette ville arrivent à Marseille ou éclatent une seconde épidémie, mais aussi à Aix, où on ne prend en fait aucune mesure de

19. Telle journalière qui a 49 ans lors du recensement de 1834 est estimée sexagénaire lorsqu'elle entre, prostrée, à l'hôpital l'année suivante.

20. Leur très forte proportion est caractéristique de ces villes anciennes aristocratiques et bourgeoises. Ainsi à Dijon en 1851, les domestiques représentent 13 % de la population active totale et 18 % dans le quartier Est intra-muros dont la composition sociale et les activités rappellent fortement Aix en Provence (J.-P. VIENNOT, Dijon au XIX<sup>e</sup> siècle, dans *Annales de démographie historique*, 1969, p. 241-260).

21. La carte n° 1 ne permet pas une étude des densités respectives des notables et des classes laborieuses. Si le nombre des premiers est réel, les seconds sont issus d'un sondage au dixième et sont donc en réalité beaucoup plus nombreux.

protection à leur égard<sup>22</sup>. Et c'est sans surprise, sinon sans effroi, que le 15 juillet, le maire annonce au préfet que le choléra règne en ville.



### 1) *Evolution de la maladie.*

Un militaire meurt du choléra le 1<sup>er</sup> juillet; ce cas reste isolé et ne provoque guère d'émotion<sup>23</sup>. Le 11, deux malades, dont un militaire, sont reconnus cholériques, puis cinq le 15 juillet. Dès lors l'épidémie se développe rapidement et atteint son acmé le 20 avec 67 malades déclarés. A partir de cette date le reflux s'amorce lentement jusqu'au 26, puis rapidement ensuite<sup>24</sup>. Toutefois, ce recul de la maladie est irrégulier et comporte des retours offensifs atténués; il donne à l'épidémie un caractère récurrent qui met à rude épreuve les nerfs des habitants croyant à un retour offensif de la maladie (cf. graphique n° 3).

22. Le 8 juillet, la fête prévue pour l'anniversaire des « Trois glorieuses » est supprimée en raison du choléra de Toulon et de Saint-Chamas (A.M.A., D<sup>11</sup>).

23. Sauf à l'hôpital où le 6 juillet la commission administrative décide de faire acheter 150 couvertures car « il y a lieu de craindre l'invasion de cette maladie » (Hôpital d'Aix : archives non classées. Registre de délibération 1834-1839).

24. L'évacuation de la caserne à la fin de juillet accélère cette régression.



La courbe des décès du même graphique, est à peu près parallèle à celle des nouveaux malades avec un décalage de 24 à 48 heures, ce qui indique la durée ordinaire de la maladie pour les cas mortels<sup>25</sup>. Un malade qui parvient à survivre quatre jours est généralement considéré comme hors de danger. Ce retard apparaît particulièrement dans le graphique n° 4, où la part des décès augmente au fur et à mesure que la maladie diminue d'intensité.

## 2) *Extension spatiale*

Le choléra éclate à la fois à la caserne et près de la porte d'Italie, là où parviennent d'abord les réfugiés de Toulon<sup>26</sup>. La carte n° 2 montre que c'est dans ce quartier que la maladie s'est concentrée la première semaine. La seconde semaine, si l'épidémie frappe toujours ce secteur, elle s'étend néanmoins davantage au reste de la ville. A partir de la fin du mois de juillet, le choléra abandonne la rue d'Italie et ses environs et essaime résolument dans toute la ville tout en diminuant d'intensité. Les semaines d'août prolongent ce phénomène. Toutefois, les premières semaines étant les plus meurtrières, la prééminence du secteur de la porte d'Italie apparaît dans le tableau suivant :

TABLEAU N° 6 : Cas hebdomadaires de choléra (239 cas)

Semaine	Total des cas	Porte d'Italie	%	reste de la ville	%
15 au 21 juillet	76	50	65	26	35
22 au 28 juillet	75	30	40	45	65
29 au 04 août	49	3	6	46	94
05 au 11 août	22	1	4	21	96
12 au 18 août	7	1	12	6	88
19 au 26 août	10	—	—	10	100
Total	239	85	35,5	154	64,5

Plus d'un tiers des civils atteints habitent ces quelques rues. En ajoutant les militaires de la caserne voisine, plus de la moitié des cholériques proviennent de ce secteur de la ville. Hormis cette concen-

25. Les décès de la seconde quinzaine de juillet sont le décuple de ce qu'ils sont en temps ordinaire. Pour y faire face, il faut ouvrir un cimetière provisoire à Puyricard, hameau écarté de la ville. Du moins n'y-a-il pas eu de fosse commune.

26. La deuxième épidémie de Marseille, contemporaine de celle d'Aix, de juillet à octobre 1835, est due également aux réfugiés de Toulon : P. GUIRAL, *Le choléra à Marseille, dans Le choléra, la première épidémie du XIX<sup>e</sup> siècle*, étude collective présentée par L. CHEVALIER, La Roche-sur-Yon, 1958.

tration exceptionnelle, un vaste triangle délimité par la porte Bellegarde, les prisons et les bains Sextius, rassemble la majorité des cas de choléra. Une autre zone plus diffuse est située à l'est du quartier Villeverte. Un petit groupe en haut du Cours et quelques cas isolés apparaissent aussi. De vastes étendues de la ville sont restées pratiquement indemnes du choléra: le quartier Mazarin à l'exception des carrefours de la rue d'Italie, le quartier Villeneuve, le quartier des Cordeliers. En comparant la carte n° 2 avec la carte n° 1, on constate que les quartiers atteints par l'épidémie sont surtout ceux où demeurent les gens modestes: le nord de la ville autour de la cathédrale, et plus encore le secteur de la porte d'Italie. Ce dernier seul est atteint entre les deux quartiers épargnés de Villeneuve et de Mazarin, résidence de notables. Ainsi une corrélation étroite apparaît entre la situation sociale et le choléra.

### 3) *Attitude de la population*

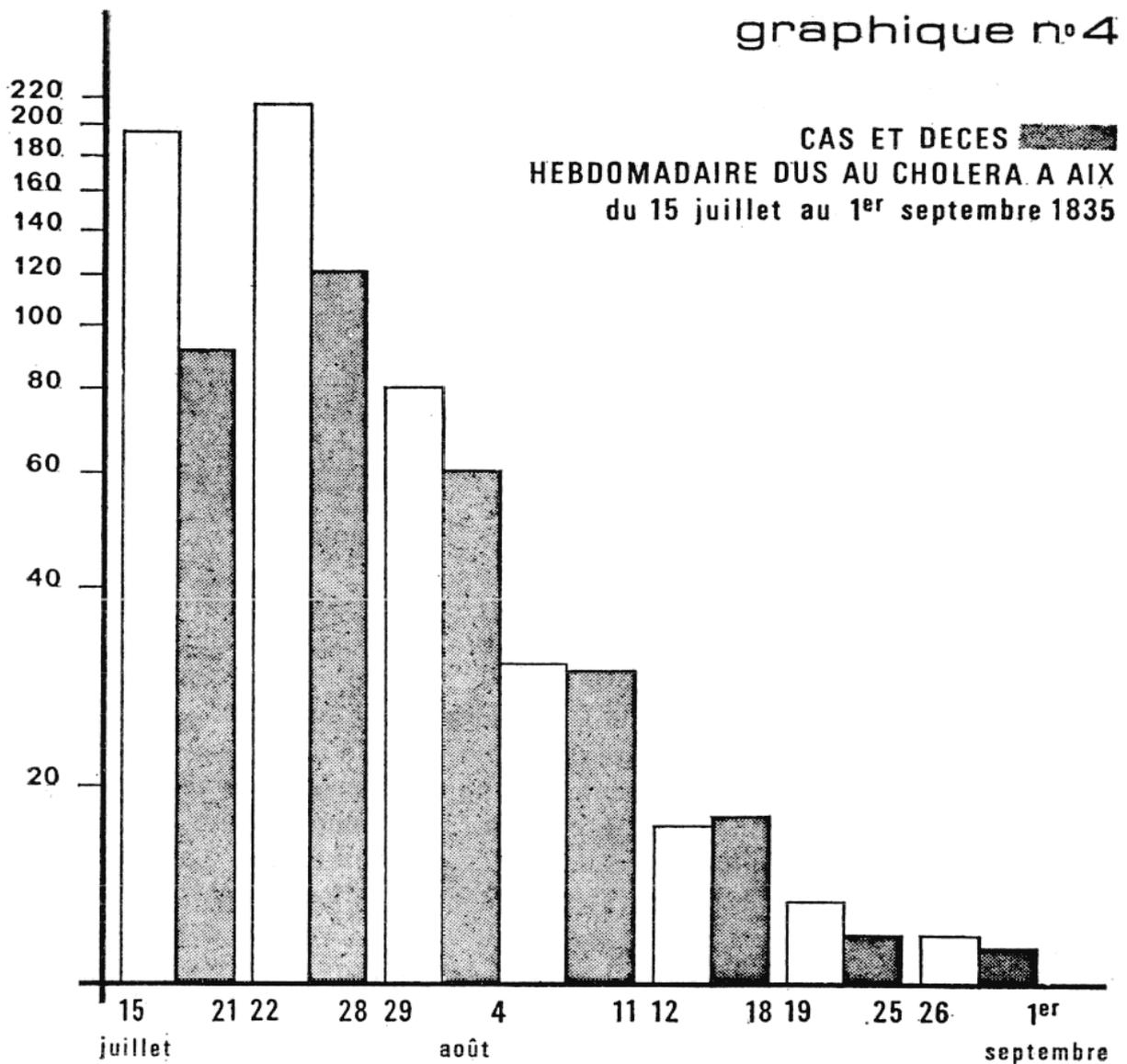
La peur de l'épidémie est générale et suscite avant tout la fuite. Toutefois, si tous désirent quitter la ville infectée, certains n'y parviennent pas. Aux premiers bruits de choléra, la plupart des familles de notables se sauvent, abandonnant leurs demeures à la garde d'un serviteur, laissant ainsi de vastes parties de la ville presque entièrement vides<sup>27</sup>. Pour les uns, aucune obligation professionnelle ne les retient en ville, et pour les autres, hormis quelques fonctionnaires d'autorité, les sanctions ne semblent pas à craindre. Les moyens financiers ne manquent à aucun, et pour beaucoup, les propriétés rurales fournissent des refuges assurés. « Les rues sont désertes, presque tous les magasins fermés, des bouchers, des boulangers, des restaurateurs et même un pharmacien ont suivi cet exemple »<sup>28</sup>. Ajoutons qu'une partie des employés des administrations ont fait de même. Toutefois, les absences sont de plus courte durée, la crainte des sanctions pour des fonctionnaires subalternes, le manque à gagner, enfin des possibilités financières plus réduites, expliquent que passé le 15 août, la majorité de ces familles soient de retour.

Ce sont les classes laborieuses qui fournissent le gros des contingents de cholériques. Certes, une partie d'entre eux a peut-être fui, les célibataires jeunes par exemple<sup>29</sup>; mais où aller? Qui pourra et qui

27. A.M.A. D<sup>3</sup> 15: lettre du maire au lieut. général, le 23 juillet: « Les maisons de la classe riche qui logent des officiers... sont fermées, tout un quartier de la ville n'a seulement que quelques habitants ».

28. La *Gazette du Midi* du 22 juillet 1835, citant une correspondance d'Aix du 20 juillet.

29. A.M.A., D<sup>3</sup>15, lettre du maire au colonel du 12<sup>e</sup> de ligne, le 20 juillet 1835: « Malgré toutes les précautions que je prends, je ne puis empêcher que les garçons boulangers ne désertent leurs boutiques ».



voudra accueillir ces misérables sans ressources, soupçonnés au surplus de véhiculer la maladie ? Ce sont eux qui composent cette minorité restée en ville, accablés par la maladie et le chômage, car toute l'économie est arrêtée. Généralement négligés en temps ordinaire, ils vont être par la force des choses, l'objet presque exclusif des préoccupations des autorités.

Le choléra suscite à Marseille de nombreuses manifestations religieuses, que la *Gazette du Midi* rapporte avec complaisance<sup>30</sup>. Ce quotidien, bien informé par son correspondant de ce qui se passe à Aix, ne cite qu'une procession qui s'est déroulée le 22 juillet. Cette froideur religieuse au moins extérieure se comprend mieux quand on

30. GUIRAL (P.), *Le choléra à Marseille, op. cit.*

songe que les trois quarts des habitants ont fui dès les premiers jours. D'autre part, l'archevêché est vacant et l'absence de ce chef religieux interdit toute initiative. Mais c'est surtout l'attitude du maire qui explique cette discrétion. Dans une lettre adressée aux vicaires généraux, E. Aude fait part de ses intentions en demandant d'abord que des prières soient dites « pour obtenir de Dieu qu'il suspende sa colère »<sup>31</sup>. Mais convaincu du caractère contagieux du choléra il précise ensuite : « je voudrais qu'il n'y eût pas agglomération de personnes de peur de donner prise à la maladie qui nous désole ». Et plus loin : « je le répète, évitez qu'on se rassemble dans les églises... » Une telle insistance ne peut que décourager toute velléité d'extériorisation religieuse<sup>32</sup>.

#### 4) *La lutte contre l'épidémie*

*Les institutions.* — La municipalité, galvanisée par un maire énergique et efficace, Edouard Aude, joue un rôle essentiel dans la lutte contre le choléra<sup>33</sup>. On est frappé par la variété, la promptitude et l'importance des mesures prises révélant l'étendue et les possibilités de l'action municipale. Il est vrai que le maire et ses adjoints sont nommés par le gouvernement, et qu'à ce titre, ils bénéficient de la confiance de la préfecture. Celle-ci est simplement tenue au courant des décisions arrêtées et informée de leurs applications.

Pour pallier le manque de personnel, le maire utilise des chômeurs rétribués, mais fort habilement il sait s'attirer le concours bénévole d'un certain nombre de personnes aisées. Leur présence et leur dévouement prouvent que ces notables sont dignes de la place qu'ils occupent au sein de la société et font oublier la fuite des autres<sup>34</sup>. Si en dépit des absences, les hommes n'ont pas manqué, l'argent n'a pas fait défaut. Le choléra n'a guère obéré les finances municipales : le budget de 1835 est le même à quelques francs près que celui de 1834. Un crédit exceptionnel de 14 600 francs, dégagé en juillet 1834 en faveur de la lutte contre l'épidémie, n'a pratiquement pas été utilisé. Le gouvernement a fait parvenir 12 000 francs et une souscription volontaire a produit 21 497 francs. Au 3 décembre 1835, 27 556 francs ont

31. A.M.A., D<sup>315</sup> : lettre du maire du 20 juillet 1835.

32. La foi était cependant vive si l'on en croit cette tradition, conservée dans les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, selon laquelle un prêtre, futur aumônier des disciples d'Ozanam confessait les militaires sur un banc du Cours.

33. En fait, E. Aude n'est encore que maire par intérim. Il est nommé par Paris le 27 juillet, et prend officiellement ses fonctions le 8 août.

34. A.M.A. I<sup>613</sup> : lettre du maire à la commission de secours, du 17 août 1835 : « Rien ne vous a coûté, fatigues, injures reçues de la part d'une populace presque toujours ingrate, vous avez même souvent exposé vos jours en visitant des maisons sales et infectes pour vous enquérir des vrais besoins à soulager. Daigner recevoir Mrs... l'expression de toute ma reconnaissance ».

été dépensés<sup>35</sup>. La prudence a été la règle puisqu'en 1841, il subsiste un reliquat que l'on met en réserve en cas de nouvelle calamité.

*La salubrité* : Si la notion de contagion, une des grandes polémiques de l'époque, n'est pas toujours admise, l'insalubrité est unanimement reconnue comme favorisant le choléra<sup>36</sup>; or comme dans toutes les villes de son époque, l'hygiène publique à Aix est déplorable. Certaines circonstances locales sont particulièrement aggravantes. L'importance des activités agricoles et l'absence de service d'enlèvement des ordures ménagères transforment rues et places en dépotoirs et en cloaques. Les égoûts sont insuffisants et le voisinage de collectivités importantes, les prisons, les casernes, l'hôpital même, sont nauséabonds. Tout cela est dû, en grande partie à la faiblesse de l'adduction d'eau. Les installations, souvent vétustes et d'une étanchéité douteuse, fournissent seulement cinquante litres d'eau par seconde en moyenne aux deux douzaines de fontaines publiques, à l'hôpital et aux casernes<sup>37</sup>. Lutter contre l'insalubrité, au moins publique, prend brutalement un caractère d'urgence. Des mesures datant de 1832, mais demeurées lettres mortes, sont complétées et cette fois mises en application : la ville loue toutes les sources d'eau privées afin d'augmenter le débit des fontaines publiques<sup>38</sup>. On arrose deux fois par jour le plus grand nombre de rues possible et obligation est faite aux particuliers de balayer devant chez eux à ce moment-là. Les immondices sont ramassés régulièrement. Le commissaire de police veille à l'exécution de ces ordres. En quelques jours, Aix devient ce qu'elle n'a jamais été : une ville propre<sup>39</sup>.

*Locaux et personnel* : Devant l'ampleur soudaine de l'épidémie, l'hôpital se révèle insuffisant malgré l'aménagement de toutes les salles disponibles. Une partie du grand séminaire est alors réquisitionnée. Mais plus que d'un manque de locaux, c'est la pénurie de personnel qui se fait sentir, due à la fuite d'un bon nombre d'employés tant

35. La ventilation des dépenses est la suivante : soins médicaux : 8 262 francs; salaires, frais généraux : 6 328 francs; secours en aliments : 5 959 francs; secours en argent : 874 francs. La modicité, voulue de ce dernier poste est frappante; ces dons toujours très modestes, de l'ordre de quelques francs le plus souvent, se sont poursuivis jusqu'au début de 1837.

36. Cette constatation empirique a été prouvée à la fin du siècle: les eaux souillées par les déjections des malades transmettent le choléra.

37. Cette déficience est partiellement compensée par le grand nombre de puits situés dans les maisons et par la pratique des « versures » : un conduit amène l'eau à une fontaine publique ou privée : le trop plein va alimenter un autre point d'eau situé au-dessous.

38. La commune ne possède que les 9/40<sup>e</sup> de la plus importante source de la ville : celle des Pinchinats.

39. Des procès-verbaux sont dressés contre ceux qui jettent les ordures par les fenêtres, ou contre ce propriétaire d'un hôtel situé sur le Cours, dont la fosse d'aisance n'est pas curée.

ospitaliers que municipaux<sup>40</sup>. Il faut donc à la fois combler les vides : faire face à des besoins exceptionnels. Les fonctionnaires restants ont réquisitionnés. On fait appel aux soldats afin qu'il assurent le service de leurs camarades à l'hôpital. Les volontaires relativement nombreux au début, parmi les étudiants en droit notamment, sont accueillis avec empressement. Les curés sont pressés de convaincre les « filles pieuses et charitables » de venir se dévouer auprès des malades. Le 23 juillet, le maire demande au sous-préfet de lui trouver de toute urgence six médecins et six élèves en médecine. Ceux-ci arrivent à Aix dans les jours qui suivent, la majorité de Montpellier, les autres de Paris.

Outre l'hôpital où sont soignés la majorité des malades, deux ambulances fonctionnent en ville : l'une à la Miséricorde, place de l'Hôtel de ville; l'autre, à la porte d'Italie, est ouverte le 20 juillet et fermée le 31, l'épidémie ayant abandonné ce quartier. Le registre des procès-verbaux de cette dernière a été conservé<sup>41</sup>. C'est un modeste cahier de 24 pages écrites par de nombreuses mains, d'une écriture médiocre, avec des ratures et des fautes d'orthographe. Mais par sa présentation même, il illustre bien l'aspect quotidien de l'épidémie. Le personnel comprend une dizaine de personnes : médecins, commissaires volontaires, hommes de peine, se relayant entre eux. Dans la journée du 23 au 24 juillet par exemple, il y a 25 notations : deux décès enregistrés, onze cholériques signalés et visités, dont six sont évacués sur l'hôpital. A cela s'ajoute l'obligation de combler les vides parmi le personnel lui-même atteint, de veiller à l'assainissement du quartier de fournir des fortifiants et des médicaments aux malades, sans parler des fausses alertes.

*Thérapeutique et prophylaxie* : La médication employée témoigne de l'embarras des médecins. L'abus d'infusions sucrées, les liniments et les cataplasmes comme les fortifiants alcoolisés ou les frictions épuisent les malades déjà affaiblis. Seuls l'opium et le laudanum peuvent agir comme analgésiques et astringents et avoir quelque effet salutaire. Néanmoins l'idée de contagion gagne du terrain et entraîne l'isolement des cholériques à l'intérieur de l'hôpital<sup>42</sup>.

Pour tenter de protéger la partie saine de la population, le corps médical, à l'instigation du maire, rédige une « Instruction populaire sur les moyens hygiéniques à employer pour prévenir la recrudescence du choléra »<sup>43</sup>. La médecine de l'époque est une médecine symptomatique

40. Employés de l'octroi, de la mairie, infirmiers ont fui malgré la menace d'être congédiés. Le 24 juillet, l'hôpital manquant d'eau, on cherche en vain le fontainier de la ville et son aide qui ne reparaissent que le 18 août.

41. A.M.A., I<sup>613</sup>.

42. *Gazette du Midi* du 21 août 1835 : « qu'il y ait contagion, infectio transmission, que nous fait le mot si la chose existe si malheureusement, évidemment ? ».

tique. Les signes cliniques du choléra le désignent comme une grave infection gastro-intestinale. L'accent est donc mis sur le régime alimentaire. Tout en faisant justice de certains préjugés concernant les légumes et les fruits, les auteurs se bornent à conseiller une nourriture saine et à éviter certains aliments tels les choux, le porc ou la langouste. Il est recommandé d'avoir « un bon moral », et d'éviter « l'air humide et froid ». Tout cela est plein de bon sens, mais de faible portée pour se prémunir du choléra. L'hygiène tant prônée n'est jamais définie et ne concerne en fait ici que l'hygiène alimentaire.

Le rôle de la médecine dans cette épidémie, le docteur Jacques Lantairès d'Aix le donne en conclusion de son ouvrage : « L'épidémie cholérique a démontré aux médecins une funeste vérité, savoir qu'il y a dans l'organisation des causes morbifiques tellement puissantes, que l'homme de l'art, le médecin clinique ne saurait lutter contre elles avec succès... Des vérités semblables proclamées par des corps savants (Académie de médecine) autorisent sans doute d'accuser la médecine de son impuissance »<sup>44</sup>.

##### 5) *La loi et l'ordre*

Le choléra partage brutalement la société aixoise en deux : la majorité qui fuit l'épidémie, une minorité qui la subit. Les premiers abandonnent leurs biens à la convoitise des seconds au moment où ceux-ci se voient, pour la plupart, privés de ressources. Faire respecter l'ordre devient pour la municipalité une nécessité impérieuse au même titre que lutter contre l'épidémie. Il faut assurer la protection des propriétés, tout en évitant de provoquer le désespoir, et donc venir en aide aux chômeurs.

*L'ordre* : Après avoir songé à utiliser la troupe, le maire soucieux de « la sureté des habitations abandonnées », compose « deux brigades de police dans lesquelles j'ai fait entrer des ouvriers sans travail »<sup>45</sup>. D'abord quarante, ces préfigurations des gardes mobiles de 1848, voient leur nombre diminuer au fur et à mesure que régresse l'épidémie. Les six derniers sont licenciés le 10 septembre. Soumission naturelle ou crainte des patrouilles, le procédé se révèle efficace<sup>46</sup>.

Ces fonctions de policiers auxiliaires font partie des nombreux emplois temporaires suscités par la lutte contre le choléra. La mairie

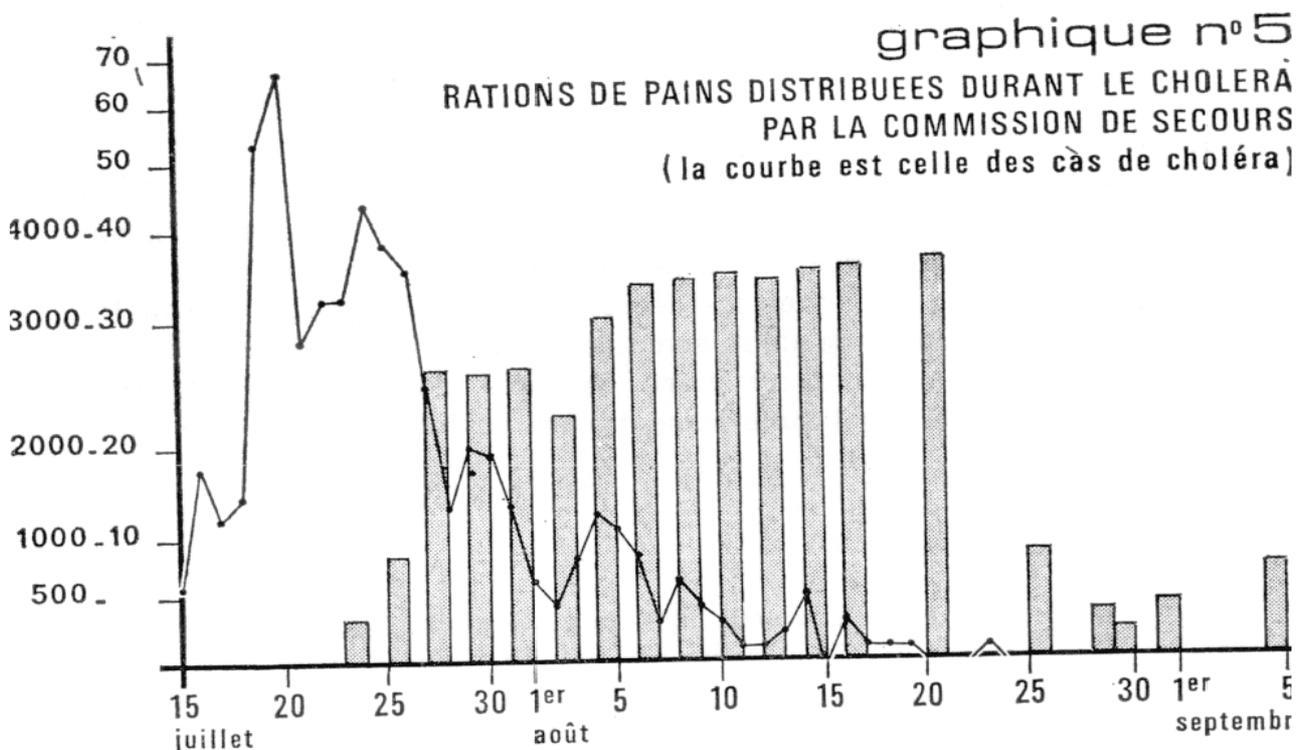
44. LANTAIRES (Dr), *Coup d'œil sur les difficultés qui s'opposent à la découverte des causes procatartiques du choléra morbus, suivi d'une méthode de traitement relative à l'état actuel de nos connaissances*, Aix-en-Provence, 1835. Musée Arbaud d'Aix, carton n° 393).

45. A.M.A., D<sup>3</sup>15 : lettre du maire au préfet du 10 août 1835.

46. Les rapports hebdomadaires du maire au sous-préfet : A.M.A. D<sup>3</sup>15 des 12 et 28 juillet et du 10 août portent régulièrement : « Aucun crime, ni légit ni accident facheux ».

utilise ainsi un nombre appréciable de chômeurs à des tâches de fossoyeurs, de balayeurs, d'hommes de peine, de garçons de course ou de bureau. Il est impossible toutefois de fournir de l'ouvrage à tout le monde alors que, terrorisé par la crainte de la contagion qui sévit surtout à ses dépens, « un nombre infini de pauvres » se trouve acculé à la famine par manque de travail<sup>47</sup>. De surcroît, la fuite d'une partie des boulangers « a été sur le point de compromettre la tranquillité des habitants et leur sécurité »<sup>48</sup>. La charité et l'ordre public commandent d'intervenir.

*Le pain des pauvres* : Le 23 juillet, une quinzaine de notables réunis en commission, sont chargés de répartir une aide alimentaire aux deshérités. Ils décident de distribuer un demi-kilo de pain et deux onces de riz (60 grammes) par personne, en réduisant la ration de moitié pour les enfants de moins de douze ans. La commission après une enquête à domicile, délivre une carte familiale qu'il faut venir présenter, tous les deux jours d'abord, tous les trois jours à partir du 14 août, au bureau situé place de l'Hôtel de ville. On obtient alors un bon valable chez un boulanger nommément désigné. Une véritable fièvre obsidionale hante des centaines de personnes (car il est interdit de se faire représenter) affaiblies, inquiètes, exaspérées par la cohue,



47. A.M.A. D<sup>3</sup>15, : lettre du maire au bureau de secours du 22 juillet 1835.  
48. A M A D<sup>2</sup>16 : Arrêté municipal du 25 juillet 1835.

les lenteurs administratives et le paternalisme des membres de la commission<sup>49</sup>.

Le graphique n° 5 illustre la grande importance que prennent très vite ces distributions<sup>50</sup>. De quelques centaines les premiers jours celles-ci triplent entre le 25 et le 27 juillet pour se maintenir durant une dizaine de jours entre 2300 et 2600 rations. La quinzaine du 6 au 20 août est l'apogée de cette entreprise charitable puisqu'on distribue de 3400 à 3600 parts chaque fois. Le 17 août, l'épidémie est sur sa fin et le maire constate que « les travaux qui avaient été suspendus commencent à reprendre sur plusieurs points. Ceux de la campagne sont en pleine activité. Continuer plus longtemps la distribution de ce secours... serait encourager le désœuvrement chez la plupart de ceux qui le reçoivent ». Quelques modestes répartitions ont encore lieu à intervalles irréguliers après le 22 août, limite fixée par le maire, mais elles se terminent irrévocablement le 4 septembre. Les estimations les plus raisonnables évaluent entre les deux tiers et les trois quarts la partie de la population qui a fui Aix aux premiers bruits du choléra. Le recensement de 1834 donne 17 779 habitants pour la fraction agglomérée de la ville, la seule vraiment touchée. Il est donc resté de 4 500 à 6 000 personnes. Entre le 4 et le 20 août, 60 à 75 % des Aixois demeurés en ville ont été assistés. Cela confirme que ce sont surtout les pauvres qui n'ont pas pu fuir. Les 41 000 rations de pain les ont aidé à survivre<sup>51</sup>.

### III. — Conséquences.

Sur les 560 cas de choléra, 168 sont des militaires de la garnison qui comptait 718 hommes; ils représentent 30 % des malades<sup>52</sup>. Ce pourcentage se retrouve dans les décès : 97 soldats figurent parmi les 333 décédés. En moins de deux semaines, 23,4 % des soldats ont été contaminés et un sur huit est mort. Exemple d'épidémie foudroyante survenant dans une population dense, vivant en forte promiscuité, dans

49. La *Gazette du Midi*, le 4 août 1835, fait l'éloge du juge Leydet, un des commissaires « exposé sans autre défense que sa fermeté et l'onction de sa parole aux vociférations violentes, aux voies de fait même d'une populace ingrate qu'égarèrent toutes les fureurs de la misère et du désespoir ».

50. Les enfants de moins de douze ans représentent 20 % de la population. Ce chiffre a permis de calculer le nombre des rations distribuées.

51. Cela représente 18 609 kilos de pain. Il convient d'ajouter 452 kg de riz soit 8 370 rations. Les réserves sont suffisantes car il n'est jamais fait allusion à des difficultés d'approvisionnement. Précisons que jamais depuis 1814, le pain n'a été si bon marché.

52. FABRE (A.) et CHAILAN (F.), *Histoire du choléra morbus asiatique*, Marseille et Paris, 1836.

de désastreuses conditions d'hygiène<sup>53</sup>. Les 392 autres cholériques, dont 236 meurent, sont des civils et pour l'essentiel des citadins. On ne relève que 16 cas et 7 décès pour le « terroir d'Aix » soit 4 % des malades et 3 % des morts alors que la population éparsée représente près de 30 % des habitants de la ville. L'isolement à la campagne se révèle une protection efficace et justifie la fuite constatée. L'épidémie a emporté 1,3 % de la population totale de la ville, mais 2,1 % de la population agglomérée de celle-ci. Chiffre comparable à celui de Marseille, 2,2 %, ou de Paris en 1832, 2,4 %. En quarante-huit heures, il est resté intra-muros approximativement cinq mille personnes. Ce sont celles-ci que le choléra a frappé. Le pourcentage des cholériques est donc d'environ 10 % de la population effective à ce moment-là, et la mortalité réelle de l'ordre de 6 %. On mesure ainsi la force réelle du choléra mais aussi ses limites<sup>54</sup>.

La distinction entre mortalité féminine et masculine n'est pas très significative. Les hommes représentent 45,5 % de la population et fournissent 42,8 % des malades mais 47,5 % des décès. Ils sont moins contaminés que les femmes astreintes à des tâches ménagères et familiales. Par contre celles-ci semblent mieux résister à la maladie.

La proportion des décès croît avec l'âge. Les enfants, et dans une moindre mesure les jeunes gens, sont relativement épargnés. Les adultes

TABLEAU N° 7 : Effets du choléra par classes d'âge (en %)

Classes d'âge	Aix en 1835		Paris en 1832 <sup>55</sup>	
	Population	décès	Population	décès
0 - 14 ans	23,0	7,1	20,8	10,4
15 - 29 ans	24,3	14,8	30,1	13,8
30 - 59 ans	40,0	45,3	38,7	45,6
60 ans et +	12,7	32,8	10,4	30,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

53. A plusieurs reprises en 1834 et 1835, le colonel du 12<sup>e</sup> de ligne proteste contre le manque d'eau, et les habitants proches de la caserne se plaignent du voisinage insupportable des latrines militaires, reconnues inutilisables en août 1835 ! A noter à cet égard les 622 cholériques sur les 2 970 condamnés du bagne de Toulon en juillet 1835. (FABRE et CHAILAN, *op. cit.*).

54. Toulon avec 3,9 % et Marseille avec 2,2 % de décès ont été les villes du Midi les plus durement atteintes. L'Italie l'a été bien davantage, notamment le sud. Ainsi en Sicile les décès du choléra représentent 10 à 15 % de la population de Palerme, et peut-être 20 % de celle de Catane. Ce sont là des catastrophes qui évoquent la peste d'antan. (M. VOVELLE, *Le choléra de 1835-37 en Italie dans Rassegna storica toscana*, 1969, t. VIII, n° 2, pp. 139-168.

assurent une proportion de victimes légèrement supérieure à celle qu'ils occupent dans la population. Par contre les vieillards fournissent près du tiers des morts. La population aixoise est plus âgée que celle de Paris. Par ailleurs, 55,8 % des adultes et 72,3 % des vieillards succombent à la maladie. Mais le taux de mortalité des cholériques est de 59,5 % à Aix contre 43 % à Paris. La différence de structure démographique n'est pas telle qu'elle puisse justifier un écart aussi important. Cela provient peut-être d'une différence de virulence du bacille, mais plutôt sans doute d'une meilleure connaissance de la maladie, ce qui a pu entraîner en 1835 l'élimination d'infections plus bénignes tenues en 1832 pour être le choléra<sup>56</sup>.

La poussée de décès due au choléra de 1835 s'inscrit sur le graphique n° 1 parmi plusieurs autres causes aussi importantes, et parfois même

TABLEAU N° 8 : Electorat, société et choléra (en %)

Catégorie	Electorat	Répartition par profession	Cholériques
Indigents-mendiants	—	0,8	2,5
Journaliers	—	15,4	18,7
Ouvriers	—	12,4	14,5
Domestiques	—	17,6	7,7
Commis, employés	1,4	6,4	5,1
Enseignants	—	2,1	0,5
Militaires (officiers)	5,3	1	1,5
Ecclésiastiques	1,0	2,2	3,6
Cultivateurs	1,3	8,2	15,5
Artisans-commerçants	42,1	17,7	23,3
Magistrats, Hts Fonct.	5,6	1,1	—
Professions libérales	14	3,6	2
Propriétaires	19,2	8,9	5,1
Sans profession, prof. non précisée	(9,9)	(2,4)	(0)
	100,0	100,0	100,0

55. Tableau composé à partir des chiffres fournis par A. Fabre et F. Chailan.

56. Le taux général de mortalité des cholériques est de 46,4 % en 1832 et de 51 % en 1835 dans le Midi.

plus graves. Les crises économiques de 1817, 1831 et 1847 apparaissent clairement. Une faible épidémie de choléra et surtout de nombreuses gripes sont responsables de la pointe de 1837. Enfin le nombre considérable de soldats, blessés et malades de l'armée d'Afrique, évacués sur l'hôpital d'Aix de 1840 à 1842, explique le sommet de ces années-là. Le choléra n'est pas un désastre démographique, mais surtout un fléau social.

Sur 392 cas de choléra constatés parmi les civils, on a déterminé l'appartenance socio-professionnelle pour 194 d'entre eux<sup>57</sup>. Il s'agit de la profession exercée soit par le malade lui-même, soit par un parent proche vivant avec lui dans le même logement. L'importance sociale confère une immunité plus ou moins complète, alors que la pauvreté, synonyme par ailleurs de néant politique, aggrave la sensibilité à la maladie. Indigents, journaliers, ouvriers, sont durement atteints; mais ce sont les cultivateurs les plus touchés, ce qui confirme la médiocrité de leurs conditions d'existence. A eux se joignent bon nombre de petits artisans et de modestes commerçants de leur voisinage. A l'inverse, beaucoup de domestiques, ayant quitté la ville avec leurs maîtres, ont bénéficié de leur protection. Celle-ci s'est révélée efficace si l'on en juge par la faiblesse des effets du choléra parmi les trois dernières catégories du tableau n° 9, celles des notables. La comparaison avec Lille est frappante : les classes pauvres d'Aix (indigents, journaliers, ouvriers, cultivateurs, domestiques) représentent 58,9 % des cholériques et 59,8 % à Lille<sup>58</sup>. Là aussi les notables sont relativement épargnés.

Pourtant, la hantise des débuts du règne de Louis-Philippe, l'ordre, a été maintenu<sup>59</sup>, ce qui permet à la *Gazette du Midi* d'écrire triomphalement : « Voyez les massacres commis à Paris lors de l'invasion du choléra, comparez les brutales fureurs de ce peuple prétendu civilisé avec l'attitude calme et résignée de nos provinces sous le fléau qui les décime, et dites-nous ensuite où sont les lumières, où est la vraie moralité »<sup>60</sup>. Le mythe des provinces rurales moralement et politiquement saines opposées à la capitale pervertie et révolutionnaire est bien établi.

57. A.M.A. I<sup>o</sup>13 : « Déclaration des cas de choléra-morbus » est une liste incomplète. Le maire annonce au préfet le 19 septembre 1835, l'envoi d'un état complet et détaillé des cholériques d'Aix. Des recherches effectuées aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône ont révélé que ces documents, ainsi que d'autres concernant ce sujet, ont été détruits. Les registres de l'hôpital d'Aix ont également disparus.

58. De même on relève dans cette ville « un nombre assez élevé de commerçants, mais tous ne faisaient sans doute pas partie des milieux riches de la ville. On y relève entre autres des épiciers, des cabaretiers, des colporteurs ». M. DINEUR et Ch. ENGRAND, *Le choléra à Lille*, in L. CHEVALIER, *op. cit.*

59. L'attentat de Fieschi est du 28 juillet 1835.

60. *Gazette du Midi*, 7 août 1835.

Une maladie brutale mais limitée, qui frappe impunément surtout les vieillards et les pauvres du centre urbain, tel est le visage du choléra à Aix-en-Provence en 1835. Cette forme nouvelle des tristes « mortalités » de jadis n'entraîne pas ici de troubles sociaux mais provoque une prise de conscience des problèmes posés par l'hygiène publique. La construction du barrage conçu par François Zola dès 1837 en est la première manifestation concrète.

Aix-en-Provence connaît encore, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une série d'épidémies de choléra : 1837, 1849, 1854, 1865 et 1884. Elles provoquent toutefois une mortalité plus faible et troublent moins la vie économique et sociale de la cité. En fait, le choléra de 1835 est bien la dernière des *épidémies traumatisantes* qui aient affecté l'histoire de la ville.